

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1457

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 61

I. – À la dernière phrase de l’alinéa 6, substituer au mot :

« moyens »,

le mot :

« installations ».

II. – En conséquence, à la même phrase, substituer au mot :

« mentionnés »,

le mot :

« mentionnées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.